

Vous allez encore acheter des graines chez Vilmorin qui n'embauche pas ceux de "culture française" ?

écrit par Christine Tasin | 4 mai 2016



Vilmorin [recrute un](#) cadre, pour un poste basé en France, en Maine et Loire, « **avec une sensibilité interculturelle (sic !) et idéalement de culture non française** » .

En droit français cela s'appelle de la discrimination et j'ai naturellement déposé plainte au nom de *Résistance républicaine*.

Non seulement la chose est scandaleuse en l'état mais, témoin de l'évolution des mentalités, elle est affichée clairement sur le site, comme s'ils étaient certains que cela ne poserait pas de problème...

Il apparaît que le futur recruté aura à gérer les équipes multiculturelles... Cela signifie-t-il que, à Vilmorin, en Maine et Loire notamment, on a recruté largement parmi la diversité et que l'on se retrouve, de ce fait, avec une équipe impossible à diriger, qui nécessiterait une gestion du changement ? Qui faut-il gérer ? Les employés de culture française encore récalcitrants à la vision multiculturelle de Vilmorin et qu'il faudrait intégrer à un Vilmorin

multiculturel ? Les employés de culture non française qu'il faudrait intégrer à la dite société ?

– Gestion du changement :

- Accompagner les projets d'entreprise : Analyses des impacts sur les populations concernées, favoriser l'adhésion au projet
- Proposer et mettre en œuvre le plan de changement (formation, communication et accompagnement des populations concernées),
- Mettre en place des indicateurs permettant de suivre l'évolution du changement,
- Gestion de projets transverses RH

Communication interne :

- Définir et mettre en place le plan de communication interne,
- Assurer le bon déroulement du parcours d'intégration,

Quoi qu'il en soit, le remplacement de population c'est maintenant, avec une impudence incroyable. Vilmorin confirme, avec cette annonce, que la gestion de la diversité est problématique mais qu'ils ont décidé de la prendre en compte et de modifier une entreprise française afin qu'elle devienne la moins française possible.

Et avec impunité ?

On se souvient que la chanteuse Marie Laforêt avait été [condamnée](#) pour avoir mis une petite annonce spécifiant que, puisqu'elle avait un chien les candidats musulmans orthodoxes au poste de femme de ménage qu'elle proposait devaient s'abstenir.

C'était en 2012. En 2016, même le gouvernement finance, avec nos sous, une campagne anti-discrimination, mais gageons que la discrimination à la sauce Vilmorin ne le dérange pas, au contraire...